

CSE du 19 mai 2022

Activité entreprise :

- **Activité économique de l'entreprise :** (Suivi mensuel à fournir chaque CSE à partir du mois d'avril)
 - o Combien de poulets / semaine abattus ?
 - o Combien de Tonnage Abattu / semaine ?

	avr-22	
	Tonnes	Nombre
Poulets abattus par semaine (ou mois ?)	T	%

- o **Combien de Tonnage commercialisé / semaine ?**
 - Avec explication détaillée de "comment sont dispatchées nos commandes" en "Nombre" et en " % "par service.

	avr-22	
Tonnage Commercialisé / Semaine	Nombre	Pourcentage
GMS		%
Trad		%
Direct		%
Produits élaborés		%
Autre 1 (à préciser)		%
Autre 2 (à préciser)		%

- o **Tonnage traité par mois ?** (à détailler par motif)
 - Nourriture animale ? Vente au personnel ? Donné aux Assocs ? poubelle ?

	avr-22	
		Tonnes
Commercialisé	Nourriture humaine	
	Nourriture animale	
Vendu pour éviter perte marchandise	Vente Personnel	
	Associations Alimentaires	
Poubelle		

- **Rapport de Pro Action :**
 - o Vous deviez nous présenter le rapport de l'Audit de Pro Action lors du CSE mensuel du 24 Mars. Ceci n'a pas été fait. Pas plus qu'au CSE du 28 avril. Mais vous avez dit que vous l'auriez début mai et que vous le présenteriez à la réunion du CSE de Mai.
 - Merci de ne pas manquer à votre parole.

Questions des salariés :

- **Découpe Poulets :**
- **Abattoir :**
 - **Remplacement du régleur & Garçon de salle :** Pourquoi les postes à pourvoir ne sont-ils pas affichés ?
 - 1) c'est un non-respect de l'affichage des postes à pourvoir ! (*Déjà signalé plusieurs fois*)
 - 2) Une élue FO choisit les personnes retenues ceci s'apparente à de la discrimination syndicale !
 - Qui décide réellement des recrutements et promotions ?
 - **Poste de transfert :**
 - C'est toujours les mêmes qui vont sur ce poste "difficile" car il y a trop de nouveaux salariés non formés !
 - Certains tuteurs transfèrent leur travail de "tuteur" à d'autres collègues "non tuteurs". Ceci pose plusieurs problèmes :
 - Ceci signifie que les salariés "non tuteurs" ont donc les compétences. Et donc, à ce titre ils doivent bénéficier de la prime de 15 €. Est-ce le cas ? (*Car à ce jour il semblerait que c'est celui qui transfère le travail qui a la prime de 15 €*)
 - Allez-vous programmer une nouvelle session de formation "Transfert" & "Tuteur" rapidement ? Sous quels délais ? Combien de personnes prévoyez-vous ?
 - **Sécurité : Manque d'EPI !** Vous avez mis en place des identifiants visuels (*ex : casque guide serre-file*) pour que chaque salarié sache repérer les bonnes personnes suivant la situation.
 - Certains salariés portent un casque "guide serre file" alors qu'ils ne le sont pas !
 - Quelle utilité d'utiliser des identifiants visuels s'ils ne sont pas utilisés à bon escient ?
 - Pourquoi ne faites-vous pas respecter les règles que vous décidez unilatéralement ?
 - Pourquoi ne mettez-vous pas les moyens pour mettre en œuvre vos décisions plus ou moins utiles, efficaces...
 - **Équipements individuels & Respect des normes :**
 - Les nouveaux salariés n'ont pas d'équipement de travail (*pourtant obligatoire*) et sont obligés de prendre ce qui traîne, d'occasion, pour se protéger. (Manque visières, lunettes, gants, etc...) La tenue de travail étant obligatoire, vous devez impérativement leur fournir et en nombre suffisant !
 - **Il y a manquement de l'employeur en termes de sécurité, d'hygiène !!**
Quel bel exemple vous donnez !
Allez-vous remédier à cette situation très rapidement à réception de nos questions sans attendre la réunion qui a lieu 15 j après.
- **Quai Vif :**
 - **Manque de formation :**
 - Depuis des mois, voire des années, il est demandé plus de formateurs. Vous n'en mettez pas, et des salariés non formés sont laissés à des endroits et doivent se débrouiller seuls sans formation !
 - Allez-vous laisser perdurer la situation ou ajouter des formateurs et former les salariés ?

- **Les salariés demandent à bénéficier de Tee-Shirts** de travail du fait de l'insalubrité du poste. Vous donnez des tee-shirts publicitaires à tout va à l'extérieur de l'entreprise, il serait bien d'en fournir aussi à vos salariés.
 - Allez-vous le faire ?

- **Pénibilité à l'Abattoir et à la Découpe Poulets :**

- **Les chaines ne sont pas adaptées aux gros poulets !** Et pour les salariés cela dégrade les conditions de travail et augmente la pénibilité.
 - Les crochets cassent : les poulets tombent doivent être rependus et il faut en plus changer les crochets !
 - La manipulation est plus difficile et complexe, et les salariés ressentent plus de douleurs aux épaules, bras et poignets...
Le plus grave pour les salariés c'est que la Direction conteste 100 % des Maladies Professionnelles !
Pouvez-vous au moins cesser de faire souffrir les salariés à leur poste de travail ? Allez-vous améliorer leurs conditions de travail ? Comment ?

- **Découpe Poulets :**

- **Pourquoi l'encadrement se permet d'écrire** sur le planning que le jour de repos peut être modifié ?
 - On vous rappelle que le délai de prévenance est de 7 jours et qu'il doit être respecté !
- **Pourquoi les CDD n'ont-ils pas** tous leur jour de repos ?
- **Il y a un manque de personnel** à résoudre très rapidement ! Les salariés n'arrivent pas à suivre pour la mise en barquette, du coup il y a beaucoup de Pal Box. Mais ces Pal Box qui ne sont vidés seulement le samedi, sont trop nombreux pour être conditionnés en barquette, du coup beaucoup finissent à la benne !
 - Plus il y a de perte, plus les salariés sont pénalisés sur leur intéressement puisque les résultats de l'entreprise s'en ressentent.
 - La Direction est-elle au courant ?
 - Si non : c'est grave !
 - Si oui, comment analysez-vous vos camemberts ? (à moins que vous ne prêtiez pas beaucoup d'attention à l'activité de votre entreprise) Ne voyez-vous pas les mauvais résultats industriels de notre entreprise ?
- **Vous êtes censés garder du monde à la découpe poulets**, vous pleurez sans cesse que vous ne trouvez personne, alors pourquoi nous avons connaissance de 2 cas qui prouvent le contraire ?
 - 1 personne formée depuis plusieurs années et assidue a été remerciée sans proposition de CDI
 - 1 personne, enfant de salarié, a postulé pour travailler à LDC à laquelle vous avez répondu qu'elle n'avait pas le profil... alors qu'elle est rentrée comme salariée intérimaire pour le même poste... (Bizarre, là elle avait le bon profil)
 - Est-ce pour ne pas donner la prime de parrainage !? (*Déjà dénoncé par la CGT*)
 - Est-ce un problème de formation, de compétences au service RH ?
 - Ce n'est pas la 1^{ère} fois qu'on vous le dit !

- **Affûtage :**

- **Une demande d'une boîte de couteaux supplémentaires** a été faite.

- Pourquoi la boîte ne revient que 3 jours après et non chaque jour ?
- Est-elle bien utile ?
- Ce roulement est-il conforme aux règles d'hygiène ?

- **Bureaux :**

- **Pourquoi la visite de Monsieur C. Lambert** dans nos locaux ?
- Et pour quelles décisions ?

- **ADV :**

- **Pourquoi une salariée dont le poste doit être au coefficient 170**, travaillant sur ce poste depuis plus de 6 mois, n'a pas son coefficient ?
 - Pourtant, le responsable est au courant, le problème lui a été remonté plusieurs fois.
 - Appliquez la classification qui est due à cette salariée conformément à l'accord encore applicable jusqu'au 1^{er} septembre.

- **GMS :**

- **De nouveaux ballons d'air froid** avec des trous ont été installés. La zone est à 2 degrés !
 - Soit, vous retirez les nouveaux ballons et remettez les anciens...
 - Soit, vous augmentez la température dans la zone...
 - Et en attendant, il faut appliquer le pourcentage correspondant à la température en dessous de 3 degrés.
 - Merci de dire rapidement (dès réception des questions) quelle décision vous allez prendre.
- **Allez-vous remplacer** les salariés licenciés et partis en retraite par des CDI ?
 - Il y a actuellement quasiment autant de précaires que de CDI à la GMS.
- **Qui va remplacer la responsable** du service GMS ?

- **Quai d'Expéditions :**

- **Pal Box à destination du site d'Arrivé :** Il y a un gros manque d'organisation. (Quand les camions il n'y a pas les PalBox ou ils ne sont pas prêts... Et quand les Pal Box sont prêts, il n'y a pas ou plus les camions... et du coup un gros manque de place)
 - Pouvez-vous revoir très rapidement l'organisation ?
- **Hallal :** Les cartons sont très lourds => Pénibilité accrue pour les salariés => engendre de la pénibilité et une direction qui conteste 100 des Maladies Professionnelles...
 - Allez-vous agir sur ce sujet ? Si oui, quand et faire quoi ?